

DOSSIER DE PRESSE
5 JUILLET 2007

topten

Le 1^{er} classement Topten dédié à la commande publique

www.guide-topten.com/collectivites



*pour une planète vivante**



CONSOMMATION
LOGEMENT ET
CADRE DE VIE
Citoyens au quotidien



GUIDE TOPTEN
Pour la commande
publique
une innovation du WWF
et de la CLCV
pour des achats publics
éco-responsables

Avec le soutien de six grandes
collectivités territoriales :

Les Villes de :
Chalon-sur-Saône,
Lille et Paris

La Communauté urbaine de :
Lyon

Les Régions de :
Corse et Nord pas de Calais

Et celui de :

l'ADEME
(Agence de l'environnement
et de la maîtrise de l'énergie)
et de l'Union européenne (projet Euro-Topten)



Après le Topten grand public, en ligne depuis 2004 en France (www.guide-topten.com) et dans 9 pays de l'Union européenne, le WWF-France et l'association de consommateurs Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) lancent le Topten commande publique.

Dans la continuité de notre engagement pour une consommation responsable, dont le TOPTEN grand public est l'emblème, la CLCV et le WWF-France s'attèlent aujourd'hui à élargir cet outil aux collectivités territoriales.

Le poids de la commande publique, qui représente environ 9% du PIB, est un formidable levier pour développer une offre de produits plus écologiques.

Force est de constater que les acheteurs institutionnels ont autant de difficultés que les autres consommateurs à choisir en connaissance de cause les produits ayant le moins d'impacts sur l'environnement. Il était donc utile de proposer un éco-comparateur d'achat dédié à des gammes de produits spécifiques aux acheteurs publics.

Le soutien technique et financier de six collectivités partenaires, de l'ADEME et de l'UE permettra la montée en puissance et la pérennisation du TOPTEN collectivités : un guide attendu qui devra permettre de passer concrètement à l'acte en matière de développement durable.

Reine-Claude Mader, Présidente de la CLCV et Serge Orru, Directeur général du WWF-France

CONTENU

- | | |
|--|-----------|
| 1 Un guide TOPTEN pour les collectivités territoriales :
fonctionnement, calendrier et présentation du classement des écrans d'ordinateurs | 4 |
| 2 Sondage : La commande publique perçue comme levier indispensable pour faire évoluer nos modes de consommation et influencer les producteurs | 6 |
| 3 Poids de la commande publique et développement durable | 7 |
| 4 Témoignages des partenaires du projet | 8 |
| 5 Historique du guide TOPTEN :
une référence pour l'Eco-achat | 14 |
| 6 Questions / Réponses :
le classement des écrans d'ordinateurs | 15 |
| 7 Présentation des partenaires du projet | 18 |

1

UN GUIDE TOPTEN POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

www.guide-topten.com/collectivites

Que propose-t-il ?

Il vise à indiquer aux acheteurs publics (Villes, Structures intercommunales, Départements, Régions, mais aussi organismes HLM, Structures consulaires, etc.) les produits et appareils les plus éco-performants du marché. Ce guide précis et novateur est le fruit d'une collaboration inédite entre une Association nationale de défense des consommateurs (CLCV) et une Organisation de protection de l'environnement (WWF France).

Les sélections de TOPTEN sont basées sur des données et critères officiels (données fabricants, étiquette énergie, écolabels...) et permettent d'indiquer les produits et appareils :

- à consommation énergétique la plus faible possible,
- à nuisances environnementales les plus faibles,
- d'utilisation facile,
- facilement disponible,
- à un prix raisonnable.

Les gammes de produits qui intéressent le plus les collectivités territoriales seront proposées en priorité sur TOPTEN collectivités : écrans d'ordinateurs, gros équipements informatiques, fax, véhicules utilitaires, ampoules, etc.

Ces équipements sont achetés en grande quantité et renouvelés fréquemment. Pour une collectivité territoriale, faire en sorte de choisir les modèles les plus éco-performants est un vrai engagement pour le développement durable.

A quoi sert-il ?

Le guide TOPTEN permet aux acheteurs publics de devenir facilement des acteurs du développement durable et de renforcer leurs pratiques en ce sens.

TOPTEN permet en outre de bien comprendre tout l'intérêt économique de privilégier des produits peu exigeants en énergie. Le guide TOPTEN indique, en plus du prix d'achat des produits, le coût de leur consommation d'énergie sur une durée de vie moyenne. Un argument pour concilier protection de l'environnement et maîtrise des finances locales.

Enfin, TOPTEN a pour vocation d'inciter les fabricants et distributeurs à faire toujours plus d'efforts pour améliorer la performance environnementale et énergétique de leurs produits. Plus il y aura de visiteurs et d'utilisateurs du guide TOPTEN, plus les marchés seront orientés vers le développement durable.

Comment sera-t-il développé ?

Pour son lancement le 5 juillet 2007, le guide propose un premier classement des **écrans d'ordinateurs** les plus économes en énergie et une information utile aux acheteurs publics pouvant intéresser aussi tous les autres consommateurs.

Progressivement, d'autres classements seront ajoutés : à ce jour, une dizaine est prévue sur les **24 prochains mois**. Les gammes de produits seront choisies en accord avec les collectivités partenaires du projet pour répondre à leurs besoins.

Le TOPTEN commande publique, rendu possible par l'aide des six collectivités territoriales partenaires se développera à partir d'un système d'abonnement pour permettre son auto-financement auprès d'autres acheteurs publics obéissant aux règles du code des marchés. Une partie du site internet sera en accès libre. Cette vitrine réalisée grâce au soutien de l'ADEME et de l'UE proposera les classements de produits les plus généralistes. Le reste du guide - comprenant des services spécialisés, des conseils pour la rédaction des appels d'offres, une newsletter et des classements de produits supplémentaires - sera accessible sur abonnement annuel, dont le montant sera très abordable. L'objectif de cet abonnement est de permettre la pérennisation du guide et le financement de son expertise technique. Porté par deux ONG, Topten restera une initiative à but strictement non lucratif.

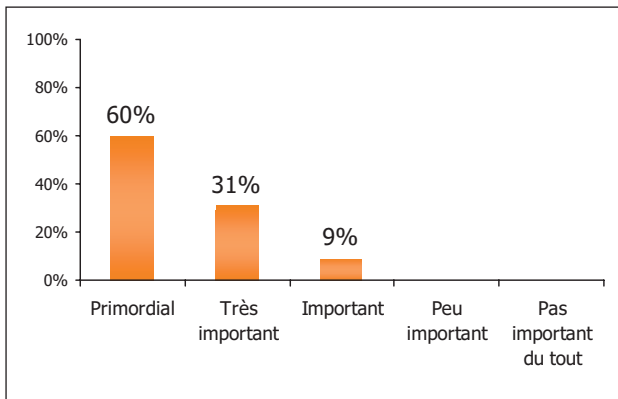
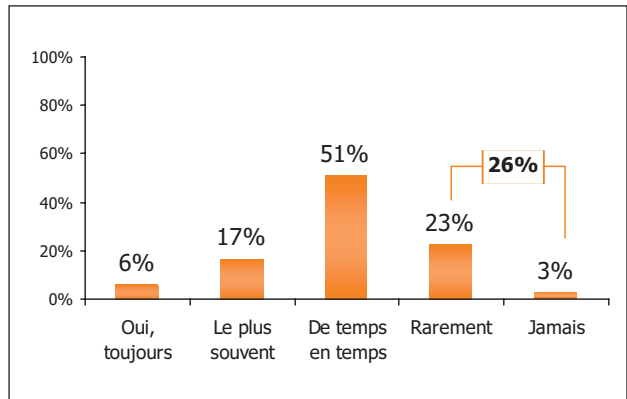
En résumé...

- TOPTEN collectivités **est un outil pratique et novateur d'aide à l'achat public**, qui répond à une demande forte là où souvent les informations font défaut ou manquent d'objectivité.
- TOPTEN a vocation à devenir **le comparateur d'achat en ligne de référence pour les politiques de développement durable**.
- TOPTEN propose aux collectivités territoriales **une information simple et régulièrement actualisée sur les biens et produits les plus éco-performants**.
- TOPTEN apporte des informations précises sur les produits et leurs performances, et permet de mieux évaluer l'intérêt financier de choisir des produits économes en énergie grâce **à l'affichage du coût total des produits sur leur durée de vie**.
- TOPTEN dans sa partie accessible sur abonnement fournira **de multiples services complémentaires** : classements supplémentaires, newsletter, aide à la rédaction des appels d'offres, détails sur la disponibilité des produits, etc.

2

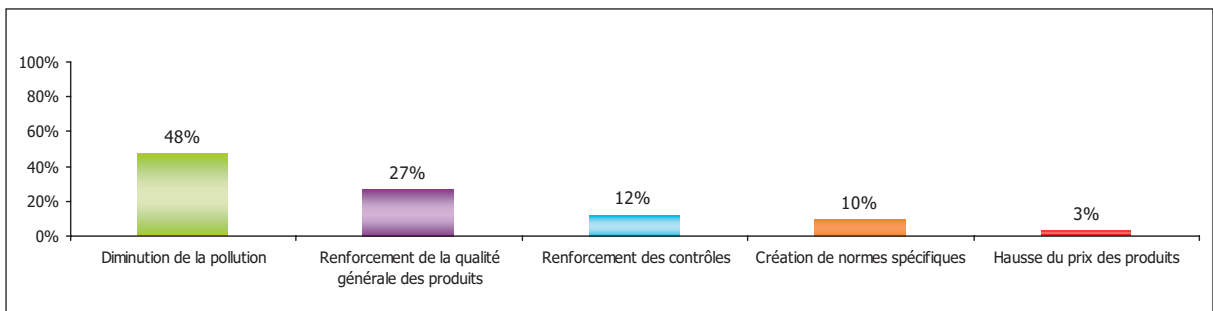
SONDAGE : LA COMMANDE PUBLIQUE PERÇUE COMME UN LEVIER ESSENTIEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pensez-vous que les pouvoirs publics et notamment les collectivités locales font des efforts pour acheter des produits (ordinateur, papier, consommables de bureau, véhicules...) respectueux de l'environnement ?



Pensez-vous qu'il soit primordial, très important, important, peu important ou pas important du tout que les pouvoirs publics donnent l'exemple en matière d'achat de produits respectant l'environnement ?

Quel impact l'achat de produits respectant l'environnement par les pouvoirs publics peut-il avoir comme résultat positif sur les fabricants ?



3

POIDS DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La commande publique est un levier formidable pour le développement durable.

Quelques chiffres tirés du " *Plan national d'action pour des achats public durables* " :

- Selon le MINEFI il y aurait environ 200 000 personnes exerçant en France le métier d'acheteur public, principalement dans les collectivités locales.
- En 2005, 195 230 contrats d'achat public ont été recensés pour un montant total de **53 milliards €**, dont 35 % pour les travaux, 38 % pour des fournitures et 27 % pour des services. Les collectivités locales sont les premiers acheteurs publics avec 67,7% du montant des contrats notifiés.

Face aux enjeux forts du réchauffement climatique, de la dégradation des écosystèmes et de l'impact des pollutions, la " révolution écologique " nécessaire doit notamment inclure une transformation rapide des modes de consommation et de production. Par leur poids sur les marchés, les acheteurs publics sont à même d'accélérer l'évolution de l'offre et de réduire considérablement les impacts environnementaux du fonctionnement des collectivités.

Quelques mesures timides ont été prises en ce sens ces dernières années, notamment par les plus grosses collectivités et à travers une impulsion au sommet de l'Etat :

- Evolution en 2004 de la réglementation des marchés publics,
- article 6 de la Charte constitutionnelle de l'environnement qui fait obligation à toutes les politiques publiques de promouvoir un développement durable,
- Plan national d'action (2007-2009) pour des achats publics durables.

Mais les marges de progrès sont encore énormes et le mouvement devra s'accélérer pour permettre à la France de respecter ses engagements internationaux d'économies d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre.

4 TÉMOIGNAGES DES PARTENAIRES DU PROJET

CHALON-SUR-SAÔNE



La ville de Chalon-sur-Saône, engagée dans un programme européen Life- Environnement PRIVILEGES (Programme d'Initiative des Villes pour la Limitation des Emissions de Gaz à Effet de Serre) a choisi de s'inscrire dans la continuité avec un Plan Municipal de Maîtrise des émissions de Gaz à Effet de Serre.

C'est donc tout naturellement que la municipalité a souhaité s'engager dans le partenariat de développement du Topten dédié à la commande publique.

En effet, les achats publics ont un impact certain sur l'environnement et particulièrement sur les conséquences liées aux changements climatiques.

Les photocopieurs, le papier, la reprographie (le magazine municipal de Chalon est imprimé en papier recyclé), les fournitures de bureau, les fournitures scolaires (rentrée 2007), les consommables informatiques, les produits d'entretien, les produits phytosanitaires, les peintures, les ampoules, ... tout compte !



Par son adhésion au Topten dédié, la ville de Chalon-sur-Saône souhaite montrer l'exemple et effectuer ses achats en cohérence avec le Plan et la politique de Développement Durable que nous mettons en œuvre avec mon Adjoint, Gilles Manière.

**Monsieur Michel Alex,
Maire de la Ville de Chalon-sur-Saône
1^{er} Vice Président du Grand Chalon**



Dans une nouvelle conception d'une Ville Durable et Solidaire, la Ville de Lille s'est engagée dans la mise en œuvre d'un Agenda 21 qui vise à promouvoir un mode de développement plus sobre, plus qualitatif, plus équitable.

Les Marchés Publics de la collectivité peuvent y contribuer de manière significative en conjuguant efficacité des services à la population, et promotion d'une nouvelle logique dans les critères de choix.

Depuis 2001 la ville met en œuvre une politique d'Achats Responsables : elle n'acquiert que du bois dont elle connaît la traçabilité complète qui garantit respect de la forêt et de la population locale. Les peintures employées sont à moindre toxicité (peinture à l'eau), les colles sont sans solvants. La ville utilise également du papier recyclé et les produits phytosanitaires ont été supprimés...

Autre exemple emblématique, le marché d'éclairage public a été confié en décembre 2004 à une entreprise qui s'engage, au terme d'une procédure de dialogue compétitif, à baisser les consommations électriques de 42 % en 8 ans (35% d'énergie réalisées dès 2007), en garantissant que 25% de l'électricité fournie provient de sources d'énergies renouvelables.

Son objectif est aujourd'hui de systématiser cette démarche dans l'ensemble de ses achats.

Danielle POLIAUTRE a d'ailleurs accepté la Présidence d'un programme Européen " Procura + " qui vise à généraliser l'Achat Public Responsable dans les collectivités et faire ainsi évoluer le marché vers une offre de produits et service durable. Le guide Topten sera donc un outil facilitateur et viendra conforter la démarche.

**Madame Danielle Poliautre,
Maire Adjoint de la Ville de Lille**

Ville de Lille 

PARIS



Depuis mars 2001, la Ville de Paris a eu pour souci constant d'inscrire son action dans une démarche de développement durable. Ainsi les politiques mises en œuvre par la municipalité répondent à la volonté d'un développement équilibré dans les trois dimensions économique, sociale et environnementale. La Ville prépare actuellement un Agenda 21 local qui permettra une meilleure cohérence de l'ensemble des actions pour répondre aux cinq défis majeurs que sont la lutte contre le dérèglement climatique, la préservation des ressources, la cohésion

sociale et le mieux vivre ensemble, la promotion d'un développement économique responsable et la participation de tous.

Dans ce contexte, la Ville de Paris a mené une politique d'achats durables de plus en plus affirmée. C'est pourquoi elle a décidé de soutenir le projet TOPTEN dédié à la commande publique.

En effet, TOPTEN va permettre une veille constante sur les produits durables, avec l'appui des experts. Il va permettre à la Ville de Paris de travailler avec les autres collectivités partenaires et de peser sur la pratique des entreprises en renforçant une commande publique performante sur le plan des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre, et de la responsabilité environnementale et sociétale de la Ville de Paris. Enfin, le guide TOPTEN Grand public offrira à Paris la possibilité d'une information en direction des consommateurs sur les produits favorables à la lutte contre le changement climatique, politique qu'entend poursuivre activement la ville.

**Monsieur Bertrand Delanoë,
Maire de la Ville de Paris**



GRAND LYON



Les achats représentent au Grand Lyon entre 300 et 400 M€ chaque année. En tant que donneur d'ordre de premier plan en Rhône-Alpes, le Grand Lyon se doit d'être exemplaire en matière d'achats durables.

Depuis le 12 mai 2005 et la signature par le Président Gérard Collomb de la "Charte d'Achat", le Grand Lyon a mis au cœur de sa politique d'achat la prise en compte des problématiques de développement durable. Cela se traduit concrètement par un engagement très fort d'inscrire des clauses sociales

ou environnementales dans 50 % des marchés dès 2007.

Le Grand Lyon a décidé d'adhérer au projet "TOPTEN Collectivités" afin de mieux connaître les produits les plus éco-performants et faire ainsi évoluer durablement les achats publics et plus largement les comportements.

La prise en compte des problématiques de développement durable est encore relativement récente dans le secteur de l'achat public, historiquement plus centré sur les questions d'ordre technique et de prix. De ce fait, toutes les collectivités, y compris les plus grandes, ont besoin d'outils simples d'aide à l'analyse et à la décision afin de mieux orienter leurs choix sur ces dimensions nouvelles et en constante évolution : c'est la toute la philosophie du guide TOPTEN.

**Madame Michèle Pédrini,
Vice-présidente du Grand Lyon en charge des achats publics.**

GRAND LYON
communauté urbaine



Véritables écocitoyens dans l'âme, respectueux d'un environnement préservé et soucieux de le transmettre aux générations futures, les Corses ont toujours eu à cœur de promouvoir au quotidien un vrai développement durable. Seule région de France où la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité s'élève à près de 24 % (contre 11 % en moyenne nationale), la Corse a compris très tôt que l'énergie la moins polluante était celle qui n'était pas consommée. C'est dans cet esprit de préservation de l'environnement et de

réflexe écologique que la Collectivité Territoriale de Corse a opté pour des chantiers d'envergure :

- un Plan Energétique de la Corse (2005-2025) qui prévoit la mise en œuvre d'un Plan des Energies Renouvelables, présenté en fin d'année aux élus insulaires,
- une forte implication au pôle de compétitivité " Capénergies " consacré à la promotion des énergies non génératrices de gaz à effet de serre,
- la mise en place d'un Plan d'Aménagement et Développement Durable pour la Corse (PADDUC).

Parce que nous sommes pleinement conscients que devenir écocitoyen, c'est être exemplaire en matière de protection de l'environnement. Parce que nous avons pour ambition de faire de la Corse une vitrine des énergies renouvelables, et parce que nous voulons et nous devons aux générations futures d'être exemplaire, nous serons les ambassadeurs de l'achat écologique et du développement durable.

Monsieur Ange Santini,
Président du Conseil Exécutif de Corse
Président de l'Agence de Développement Economique de la Corse



RÉGION NORD PAS-DE-CALAIS



La région s'est lancée dans un projet d'écomanagement. Il a pour principal objectif de **réduire les effets préjudiciables à l'environnement qu'engendrent les impacts du fonctionnement de la Région** (activités humaines...) et de **valoriser les effets favorables**.

Ceci :

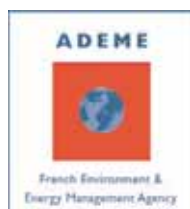
- En mettant en place un système de management environnemental, c'est à dire suivre les indicateurs pertinents en terme d'environnement
- en conciliant, autant que possible, écologie et économie, en recherchant à optimiser et améliorer nos modes de fonctionnement (ex : réduction des consommations de papier)
- en prenant en compte également l'amélioration des conditions de travail dans les changements à mettre en place, impliquer les agents, tant dans les propositions que dans leur mise en place.

Pour atteindre l'objectif principal, des plans d'action ont été conçus et mis en oeuvre dans 4 axes thématiques de travail : **les Déchets ; les Achats Ethiques, les Energies et les Déplacements**.


Des groupes de travail thématiques ont été constitués à la fois de spécialistes du domaine abordé et de techniciens directement concernés par les actions à mettre en oeuvre (1 groupe par thématique).

Ces groupes étaient chargés respectivement et en premier lieu de **réaliser des audits**, puis de proposer des pistes d'amélioration dans chacun des domaines.

Madame Olfa Laforce,
Conseillère régionale, Présidente de la Commission des Finances,
Administration générale et Communication, Présidente du Comité de
Pilotage achats éthiques et développement durable.



Topten bénéficie également du soutien de
l'ADEME et de l'Union Européenne

Intelligent Energy  Europe

5

HISTORIQUE DU GUIDE TOPTEN : UNE RÉFÉRENCE POUR L'ÉCO-ACHAT

Le principe du guide TOPTEN est né en Suisse il y a 6 ans, sous l'impulsion du WWF et de l'agence suisse de l'énergie SAFE. Le guide TOPTEN Suisse comprend aujourd'hui près d'une centaine de classements de produits (www.topten.ch). TOPTEN a ensuite été développé en France. Lancé en novembre 2004 grâce au soutien de l'ADEME, le guide TOPTEN France (www.guide-topten.com) propose aujourd'hui des classements de produits pour le grand public : voitures, frigos, congélateurs, lave-vaisselle.

Ces classements ont été réalisés grâce au cabinet SOWATT.

Depuis 2006, la Commission européenne soutient le programme EURO-TOPTEN qui vise à faire émerger d'autres guides nationaux en Autriche, Belgique, Italie, Pays-Bas, Hongrie, Finlande, République Tchèque (www.topten.info). L'objectif est de pouvoir peser sur les marchés européens dans leur ensemble.

Depuis son lancement, le guide TOPTEN France a accueilli plus de **130 000 visiteurs** désireux de s'informer sur les produits les plus propres. Les retombées dans les médias ont été nombreuses lors du lancement de nouvelles catégories (France2, France3, Canal+, France-Info, BFM, RMC, Europe1, Europe2, France Bleu, AFP, Le Parisien, Le Journal du dimanche, Libération, Le Point, Métro, La Croix, France Soir, Le Midi Libre, La Dépêche du Midi, l'Est Républicain, Sud Ouest, Auto Plus, etc.).

Le nouveau défi que se lance l'équipe TOPTEN est de toucher les acheteurs des collectivités publiques pour influencer également les marchés de la commande publique.

www.guide-topten.com

Un site internet pratique et attrayant présentant les produits répondant à des critères de performance environnementale et énergétique

Marque	Énergie	Léger	Émission	Autres	Indice	Autres
ALFA ROMEO	1000	1000	1000	1000	1000	1000
BMW	950	950	950	950	950	950
DAEWOO	900	900	900	900	900	900
FIAT	850	850	850	850	850	850
FORD	800	800	800	800	800	800
GENIE	750	750	750	750	750	750
HYUNDAI	700	700	700	700	700	700
ISSA	650	650	650	650	650	650
ISSA	600	600	600	600	600	600
ISSA	550	550	550	550	550	550
ISSA	500	500	500	500	500	500
ISSA	450	450	450	450	450	450
ISSA	400	400	400	400	400	400
ISSA	350	350	350	350	350	350
ISSA	300	300	300	300	300	300
ISSA	250	250	250	250	250	250
ISSA	200	200	200	200	200	200
ISSA	150	150	150	150	150	150
ISSA	100	100	100	100	100	100
ISSA	50	50	50	50	50	50
ISSA	0	0	0	0	0	0

Dans chaque catégorie, seuls les meilleurs produits sont affichés



6

QUESTIONS / RÉPONSES : LE CLASSEMENT DES ÉCRANS D'ORDINATEURS

Quels sont les écrans existants ?

- **CRT** : désigne les écrans classiques, c'est-à-dire à écrans cathodiques.
- **LCD** : sont des écrans à cristaux liquides (liquid crystal display). Ce sont les principaux composants des moniteurs plats pour l'informatique et la télévision. Sa variante **TFT**, est la plus utilisée dans les écrans couleur pour informatique et la télévision. Elle remplace la grille d'électrodes avant par une seule électrode en ITO (oxyde d'indium-étain InSn_2O_3) et la grille arrière par une matrice de transistors en film mince (Thin-film transistor), un par pixel (trois par pixel en couleur) qui permet de mieux contrôler le maintien de tension de chaque pixel pour améliorer le temps de réponse et la stabilité de l'affichage.

La plupart des écrans LCD couleur de qualité utilisent aujourd'hui cette technologie TFT.

Tous les écrans se ressemblent-ils ?

Non, et c'est pour cela qu'il est important de bien choisir. En général, un écran LCD consomme 70 % d'électricité en moins qu'un écran cathodique usuel (CRT). Mais dans les gammes LCD, les puissances et consommations d'électricité en mode marche, en mode veille et lorsque les écrans sont éteints mais encore branchés, sont également différentes. La puissance en mode éteint peut atteindre 15 watts (!). Les écrans sélectionnés par Topten consomment moins de 1 watt en mode Off.

Quels sont les critères de sélection?

Notre sélection propose 5 catégories d'écrans en fonction de leur dimension allant de 15 à 27 pouces.

Elle s'est basée sur deux critères :

Tout d'abord, **la puissance maximale de l'appareil** (qui détermine la consommation d'énergie) ; ensuite, **l'obtention d'un label** distinguant la qualité ergonomique et environnementale.

Les appareils doivent bénéficier du label TCO 99 ou TCO 03 ou satisfaire à des exigences similaires. Ce label distingue les écrans satisfaisant à des exigences sévères en matière d'ergonomie, de radiations, d'environnement et d'énergie.



Le tableau présente les valeurs maximales admissibles par notre classement

Mode de fonctionnement	Puissance maximale
Mode On (écran 15")	23 watts
Mode On (écran 17")	30 watts
Mode On (écran 18" et 19")	35 watts
Mode On (écran 20", 21" et 22")	53 watts
Mode On (écran 23" et plus grands)	64 watts
Mode Veille	2 watts
Eteint (mais encore branché)	1 watt

Quelles informations trouve-t-on ?

- **la marque du moniteur, les coûts de l'électricité** après 5 ans d'utilisation à un prix de 11,7 ct. par kWh (hors abonnement). Pour des raisons de simplification, on se base sur le cycle quotidien d'utilisation de 6 heures en mode "On", 2 heures de mode veille, 5 jours sur 7, le reste en mode Off (éteint, mais connecté au réseau électrique),
- **le prix d'achat** (TVA comprise) selon les données du fabricant.
- *Sont indiqués également des fonctions qui intéressent les consommateurs :*
 - **les différentes possibilités de raccorder les écrans,**
 - **la taille de l'écran** (visible en pouces),
 - **des données sur la qualité de l'image** (telles que : *la résolution maximale* en nombre de pixels - nombre de couleurs que l'écran est capable de reproduire),
 - **le contraste,**
 - **la luminosité,**
 - **la puissance** (absorbée par l'écran en watt en mode "On", celle en mode veille et **la puissance** en mode "Off"),
 - **les labels.**

Où trouver les produits présentés par Topten ?

TOPTEN n'est pas un site commercial d'achat en ligne. Les consommateurs doivent donc effectuer les achats par eux-mêmes. TOPTEN n'est pas en mesure de détailler tous les magasins où les produits sont disponibles. Mais les appareils font pour la plupart partie de gammes de produits de grands fabricants, disponibles assez largement. En cas de souci, il est conseillé au consommateur de s'adresser directement au fabricant pour connaître les lieux de vente de ses produits.

Questions / Réponses sur



www.guide-topten.com

Que trouve-t-on sur le site TOPTEN ?

Le site TOPTEN, créé en 2004 par le WWF et la CLCV, est un guide d'achat simple et précis pour aider les consommateurs à choisir les produits les plus économes en énergie et les plus favorables à l'environnement. Il sélectionne, dans différentes catégories (réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselle, voiture), les appareils les plus efficaces qui existent sur le marché, en fonction du besoin du consommateur. Il en présente les principales caractéristiques.

Le site TOPTEN propose en outre une information de grande utilité : le coût complet des appareils sur toute leur durée de vie. **C'est l'addition du prix d'achat et du prix de la consommation d'énergie (électricité ou carburant) sur une durée de vie moyenne.** Ainsi les visiteurs sont en mesure de constater le poids de l'énergie dans le coût des produits, et l'intérêt économique à choisir tel ou tel appareil innovant. Pour faciliter cette comparaison, TOPTEN ajoute à côté des meilleurs la fiche d'un appareil " énergivore " représentatif du reste du marché. Ce type de produit peut être moins cher à l'achat mais entraîne un coût énergétique beaucoup plus élevé et une pollution plus importante.

Comment la sélection est-elle faite ?

Topten base ses sélections sur des informations recueillies à l'aide des labels officiels (comme l'étiquette énergie par exemple) et/ou auprès de bases de données reconnues par les spécialistes. Ces informations sont issues, au départ, d'auto-déclarations des fabricants. TOPTEN, n'ayant pas les moyens de contrôler lui-même les performances des produits présentés, fait donc confiance à la fiabilité de ces données officielles. Une vérification est tout de même effectuée sur la cohérence entre consommation et classe énergétique affichée, et les test-achats réalisés par d'autres organismes sont pris en considération.

Les appareils électroménagers sélectionnés sont ceux qui entrent dans les meilleures classes énergétiques (A ou A+ et A++ les plus économes sur le marché).

La sélection des voitures repose sur un indice un peu plus complexe, combinant de manière prépondérante la consommation énergétique et les émissions de CO₂, mais incluant aussi les rejets de polluants sur la santé et le bruit. Il est en effet important de présenter aux consommateurs les voitures qui limitent le plus l'ensemble des nuisances sur l'environnement.

TOPTEN est-il lié aux fabricants ou aux distributeurs des produits ?

TOPTEN est animé par le WWF, organisation de protection de la nature, et la CLCV, organisation de défense des consommateurs, sans aucun lien ni partenariat avec des fabricants ou distributeurs de produits. La sélection de TOPTEN se veut indépendante ; c'est une garantie de sa neutralité et de sa fiabilité.

Comment TOPTEN est-il financé ?

Topten est financé à partir des fonds propres de ses partenaires et grâce à des subventions publiques de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de l'Union européenne. Le TOPTEN commande publique bénéficie du soutien des six grandes **collectivités territoriales partenaires**. Ce dernier devra dans l'avenir s'autofinancer par l'abonnement d'autres collectivités, organismes HLM etc.

7

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES DU PROJET

La CLCV



La CLCV est l'une des deux grandes associations de consommateurs généraliste française regroupant plus de 30 000 adhérents et 400 associations locales. Présente dans 73 départements en Métropole et Outre Mer, elle reçoit plus de 100 000 personnes par an dans ses points d'accueil et d'information. Membre du Bureau Européen des Unions de Consommateurs et de Consumers International, elle agit pour des produits sains accessibles à tous, et pour des modes de production et de distribution respectueux de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Son action se situe dans ce que l'on appelle aujourd'hui la consommation citoyenne et le développement durable. Elle édite *Cadre de Vie*, 1^{er} magazine de la consommation citoyenne.

Elle a créé en 2005, le réseau "Energ'i'c" (énergie citoyenne) afin de regrouper les consommateurs actifs qui s'engage dans l'utilisation des énergies renouvelables et font des économies d'énergie.

Elle a notamment réalisé au cours de l'année 2005 une enquête européenne sur "l'étiquetage énergétique et environnemental des appareils électroménagers".

La CLCV est également partenaire de nombreuses campagnes de communication et de sensibilisation avec l'ADEME, Eco-emballage, le MEDAD ou encore l'Union européenne.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.clcv.org

Contact presse : Florence Lacroix, attachée de presse

Tel : 01 56 54 32 23

Fax : 01 43 20 72 02

E-mail :

communication@clcv.org

LE WWF-FRANCE



Le WWF est l'une des plus grandes organisations mondiales de protection de l'environnement, comptant près de 5 millions de membres à travers le monde et oeuvrant dans 6 domaines prioritaires : le changement climatique, les espèces, les produits toxiques, l'eau, la forêt et les océans.

En France, le WWF intervient depuis plusieurs années dans le domaine de la consommation responsable à travers son pôle " Changements globaux et Modes de vie durables ". Partenaire de TOPTEN France depuis son lancement, le WWF œuvre pour faire évoluer les pratiques industrielles et les modes de consommation dans le sens d'une " économie légère " qui permette à l'homme de vivre en harmonie avec la nature.

Partenaire de collectivités locales sur plusieurs projets de terrain, le WWF-France a démontré avec la ville de Chalon-sur-Saône de 2002 à 2006 comment une mairie pouvait agir concrètement pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et sa consommation d'énergie au quotidien. Ce programme exemplaire a bénéficié du soutien de l'Union européenne.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contact presse :

Béatrice Jouenne,
attachée de presse

Tel : 01 55 25 84 70

Fax : 01 55 25 84 74

E-mail : bjouenne@wwf.fr

LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE



Dans la droite ligne du protocole de Kyoto, la Ville de Chalon-sur-Saône a décidé en 2002 grâce à un programme Européen Life-Environnement PRIVILEGES (Programme d'Initiative des Villes pour la Limitation des Emissions de Gaz à Effet de Serre) de réduire ses émissions de GES de 5,2 % en 3 ans au lieu de 10 ans. Aujourd'hui, elle atteint une réduction de - 8,5 % sur son patrimoine.

Cette performance a pu exister grâce à la mise en place d'une politique de développement durable intégrant :

- ◆ un plan municipal de maîtrise des émissions de GES,
- ◆ une démarche d'achat éco-responsable touchant tous les services municipaux,
- ◆ l'intégration de critères environnementaux dans les grands chantiers de la ville,
- ◆ la prise en compte d'une véritable politique de gestion de l'eau.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.chalon.fr/site/lien.php?

LA VILLE DE LILLE



La Ville de Lille est l'une des premières en France à s'engager dans le développement durable. Depuis le 1^{er} juin 2000, ce sont plus de 500 actions concrètes que la Ville a menées afin d'offrir à tous les lillois une ville durable et solidaire, soucieuse de la protection de l'environnement, de la santé humaine, du " vivre ensemble " et de la qualité de vie.

A travers l'Agenda 21 lillois, la Ville de Lille impulse une nouvelle approche du développement territorial. Celle-ci implique l'ensemble des acteurs et des citoyens de la Ville. Elle a l'ambition de répondre aux enjeux locaux liés à la cohésion sociale, au développement économique et à l'amélioration environnementale. La prise en compte des défis planétaires, tel que le changement climatique, inspire l'action locale, pour contribuer à un avenir commun désirable à Lille comme sur la planète.

La Ville de Lille vient de publier un document intitulé "le développement durable en actions". Il présente les plus emblématiques des projets menés depuis le lancement de l'agenda 21 : création d'emplois, maîtrise de l'énergie et des charges, réduction des déchets, promotion de nouveaux modes de consommation et de production, solidarités et culture... son action démontre la pertinence du développement durable pour inspirer l'action locale, conforter le dynamisme des territoires et promouvoir une qualité de vie accessible à tous.

POUR EN SAVOIR PLUS

developpement-durable@mairie-lille.fr

LA VILLE DE PARIS



Engager Paris dans la voie du développement durable, c'est concilier 4 défis majeurs : réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'environnement, renforcer la cohésion sociale et la solidarité, stimuler une économie dynamique, responsable et créatrice d'emplois durables, susciter la participation de la population aux décisions. Ces objectifs, tous aussi importants les uns que les autres, sont étroitement liés et se nourrissent mutuellement. Depuis plusieurs années, la Ville de Paris a engagé des actions de développement durable

au sein de l'administration et sur l'ensemble du territoire parisien. Aujourd'hui, Paris renforce cet engagement en élaborant son Agenda 21, Plan d'actions pour le 21^{ème} siècle. Il s'agit de valoriser et coordonner les actions existantes et de les enrichir dans un plan d'actions concret répondant aux défis que Paris entend relever.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.paris.fr/portail/Environnement

LE GRAND LYON



Assurer tant au niveau local que mondial un développement qui dure et qui profite à tous, concilier efficacité économique, protection de l'environnement et équité sociale : voilà ce que propose le développement durable.

A son échelle de territoire, le Grand Lyon s'est engagé, d'une part à dresser un état des lieux de la situation environnementale, sociale et économique de la communauté urbaine, et d'autre part à s'inscrire durablement dans plusieurs démarches pour assurer un développement durable de l'agglomération.

La mise en service d'un nouveau service de transport public, disponible tous les jours, 24 heures sur 24 et totalement écologique : les 4000 VéloV implantés à Lyon et Villeurbanne depuis l'été 2005 sont la preuve qu'innovation technologique et performance environnementale sont pleinement compatibles.

POUR EN SAVOIR PLUS

[www.grandlyon.com/
Developpement-durable.1398.0.html](http://www.grandlyon.com/Developpement-durable.1398.0.html)

RÉGION CORSE



L'importance stratégique du domaine de l'environnement dans toute politique de développement durable insulaire est une donnée qui a toujours été au centre des préoccupations de la Collectivité Territoriale de Corse depuis sa création.

Concilier protection du patrimoine naturel et essor économique est un leitmotiv qui ne souffre plus guère de contestation depuis le début des années 80.

Le législateur a partiellement répondu à cette attente avec la loi du 13 mai 1991 en conférant à l'Assemblée de Corse une compétence générale dans ce secteur et en créant un outil particulier pour sa mise en œuvre, sous la forme de l'Office de l'Environnement de la Corse. Il s'agissait d'une première étape significative qui n'a cependant pas été accompagnée d'une déclinaison thématique spécifique.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.corse.fr

LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS



La Région est engagée dans le développement durable depuis de nombreuses années : création du premier Parc naturel régional de France, d'une banque solidaire,

mise en place d'une politique de coopération décentralisée, développement de la Haute qualité environnementale, politique TER ambitieuse...

Depuis 2000, la Région s'est dotée d'une stratégie de développement durable (adoptée en janvier par les élus) qui touche à l'ensemble de son action. Objectif : transformer peu à peu toutes ses politiques vers le développement durable, inciter et accompagner les acteurs du territoire (entreprises, collectivités, associations, universités,...) dans leur démarche et enfin rechercher l'appropriation par tous du développement durable.

Elle est la première Région de France à s'être dotée d'un Agenda 21, adopté en janvier 2004. L'Agenda 21 se décompose en deux parties : l'analyse de la prise en compte des principes du développement durable dans chacune des politiques régionales et neuf chantiers prioritaires pour la période 2003-2006.

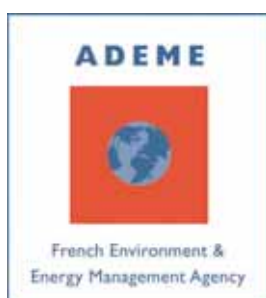
Depuis 2003, la Région s'est lancée dans un projet novateur, le projet Indicateurs 21 qui vise à calculer de nouveaux indicateurs de richesse synthétiques, alternatifs au PIB.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.nordpasdecalsais.fr

Avec le soutien

de l'ADEME



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable. L'ADEME apporte un financement et un soutien technique au guide TOPTEN depuis 2005. www.ademe.fr

de l'ASSOCIATION NATIONALE DES ECO MAIRES



Les Eco Maires fédèrent et agissent pour et avec près de 700 communes ou EPCI dont les élus ont choisi d'inscrire, dans leur politique, l'approche environnementale et le développement durable comme prioritaire. Après 15 ans d'activité, Les Eco Maires sont aujourd'hui le premier réseau national d'élus mobilisé sur les problématiques environnementales et de développement durable. De précurseur en terme politique, méthodologique, le réseau est aujourd'hui devenu un réel outil pour les acteurs du territoire et les enjeux nationaux. Parmi ses activités "quotidiennes" - échanges d'expériences, mutualisation des compétences, innovation, recherche - l'association a rapidement mis en place diverses actions de valorisation des initiatives locales. Ainsi, elle a développé des Commissions thématiques, réels "laboratoires" aux réflexions innovantes sur des thèmes reconnus comme clefs. Autour de ces élus, des partenaires essentiels participent aux réflexions qui s'accompagnent d'études et de tests sur des communes pilotes. www.ecomaires.com

de l'ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNAUTÉS URBAINES DE FRANCE



Les communautés urbaines ont placé au coeur de leurs actions les enjeux du développement durable. Elles proposeront d'ailleurs prochainement une «Charte des communautés urbaines engagées face aux défis du développement durable». Cette charte fixe un objectif commun à chacune des 14 communautés urbaines : atteindre toutes le même niveau d'engagement et s'inscrire dans une logique de progrès permanent. A ce titre, l'utilisation et la promotion de l'outil TOPTEN est une façon innovante de contribuer à la réponse à leurs engagements en matière de maîtrise de la consommation d'énergie et de politique d'achat responsable. » www.communautes-urbaines.com

